

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE

Bulletin N°15

Juillet 2026

Le mot du Président

Jean-Paul COUVY

Chers habitantes, chers habitants,
permettez-moi, en premier lieu, de remercier chaleureusement les élus du Conseil communautaire pour la confiance qu'ils ont accordée à une nouvelle gouvernance sous forme de co-présidence que je partage avec notre 1ère vice-présidente Mme Anémone LANDAIS.

Je tiens également à saluer tous les vice-présidents, les membres du Bureau ainsi que l'ensemble des élus communautaires et municipaux qui participent aux conseils, aux commissions et nombreuses réunions. Leur engagement au quotidien est un atout majeur pour notre communauté. Ensemble, nous portons une vision commune : celle d'un territoire dynamique, solidaire et tourné vers l'avenir.

Cette marque de soutien est précieuse et renforce notre détermination à agir pour l'intérêt général.

Malgré un contexte économique difficile, marqué par la crise des finances publiques, notre collectivité maintient le cap. Les projets structurants pour notre territoire avancent, preuve de notre volonté de servir au mieux les habitants et les visiteurs.

Des avancées concrètes :

- Sécurisation et valorisation du site touristique de Brantôme : Un enjeu majeur pour préserver et mettre en valeur notre patrimoine, tout en renforçant l'attractivité de notre région.
- Livraison du pôle Enfance, Jeunesse, Famille, Culture de Mareuil en 2027 : Un projet ambitieux qui répondra aux besoins des familles et des jeunes, tout en enrichissant notre offre culturelle.
- Poursuite des études pour la crèche de Brantôme : Parce que l'accueil des tout-petits est une priorité, nous œuvrons pour offrir des solutions adaptées à nos familles.
- Diagnostic des routes avec catégorisation : Une démarche essentielle pour optimiser la gestion de notre réseau routier et préparer une remise à plat de son financement, dans un souci d'équité et d'efficacité.

Ces réalisations et ces perspectives montrent que, même dans l'adversité, nous savons innover et nous adapter. C'est grâce à la mobilisation de tous – élus, agents, partenaires et citoyens – que nous relevons ces défis.

Je vous invite à rester informés, à participer aux échanges et à nous faire part de vos idées. Notre force réside dans notre unité et notre capacité à construire ensemble l'avenir de notre territoire.

Jean-Paul COUVY
Président de la Communauté de communes
Dronne et Belle



TOUTE L'ACTUALITÉ EN CONTINU SUR :

www.dronneetbelle.fr | www.facebook.com/dronneetbelle

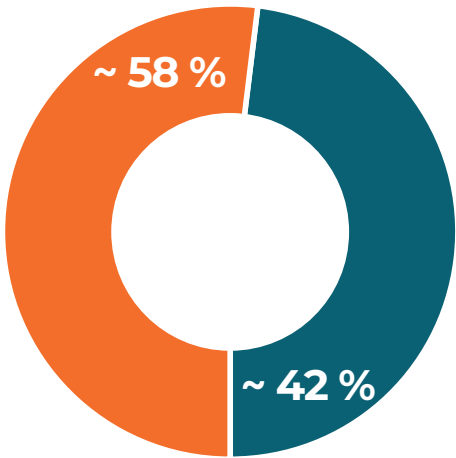
Un budget pour investir dans l'avenir de nos équipements communautaires

Voté à la majorité

26,1 M€ TTC

DE BUDGET AU TOTAL

Budget principal + budgets annexes, hors ZAE



15,1 M€

EN FONCTIONNEMENT

(personnel, gestion équipements et bâtiments, ...)

11,1 M€

EN INVESTISSEMENT

(montants TTC)

Opérations du plan pluriannuel d'investissement jusqu'en 2028

Création d'un Pôle Enfance Jeunesse Famille Culture

4,4 M€ en 2026
5,1 M€ sur 5 ans (2024-2028)

Part des subventions : 72%

À Mareuil-en-Périgord

Tourisme

646 000 € en 2026

Travaux de valorisation et de sécurisation des espaces troglodytiques de l'Abbaye de Brantôme

Total du projet : 1 184 847 € sur 4 ans.

Part des subventions : 49%

Équipements - Mobiliers Médiathèque

200 000 €

Part des subventions : 35%

Création d'un nouveau bâtiment communautaire

453 468 € en 2026

Total du projet : 927 000 € sur 5 ans.

Part des subventions : 49%

À Brantôme-en-Périgord

Équipements - Mobiliers Accueil Enfance-Jeunesse

120 000 €

Part des subventions : 40%

Opérations d'investissement 2026

Développement économique

363 700 €

Investissement pour les Zones d'Activités.

Part des subventions : 41%

Voirie

991 200 €

Travaux de voirie, d'équipement divers et d'entretien de voirie.

Réhabilitation du pont de Quinsac (maîtrise d'œuvre)

38 040 €

Santé

36 199 €

Équipements et travaux d'entretien des cabinets médicaux (Bourdeilles et Brantôme) et de la maison de santé (Mareuil).

Travaux d'entretien des logements communautaires

28 204 €

Investissement 2026

Plusieurs investissements majeurs sont inscrits dans le budget 2026 et concrétisent le programme pluriannuel d'investissement des élus de la Communauté de communes. La construction du Pôle Enfance-Jeunesse-Famille-Culture de Mareuil-en-Périgord est dans la phase opérationnelle des travaux et s'achèvera au premier trimestre 2027. Ensuite, les travaux de sécurisation des espaces troglodytiques du site touristique de l'Abbaye de Brantôme se préparent pour un début de réalisation envisagé en fin d'année 2026 jusqu'au printemps 2027. Autre exemple, le projet de création d'un nouveau bâtiment communautaire fera l'objet d'études préalables pour héberger durablement dans des locaux adaptés des services qui sont actuellement éparpillés dans des locaux municipaux. Etant donné l'importance et le suivi dans le temps de ces investissements, ils s'inscrivent dans le cadre d'une programmation pluriannuelle jusqu'en 2028 avec des autorisations de programme voté en conseil communautaire dans le cadre du budget de cette année.

L'objectif de ce Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) est d'assurer la cohérence des projets conduits sur les prochaines années au moyen d'une planification des dépenses et des recettes pour optimiser au mieux le financement de ces projets (ressource propre de l'intercommunalité et participations financières des partenaires institutionnels). Ce PPI est révisé tous les ans en lissant ou en reportant la réalisation de certaines opérations afin de tenir compte des évolutions de coûts, des capacités d'autofinancement et d'emprunt ainsi que des participations financières publiques et privées.

De plus, des opérations spécifiques à l'année 2026 sont inscrites au budget comme l'aménagement des zones d'activités, des travaux de voirie, la réhabilitation du pont de Quinsac, et des travaux d'entretien pour les locaux des professionnels de santé et les logements gérés par la communauté de communes. L'engagement de ces investissements nécessite également de tenir compte des évolutions de coûts, des capacités d'autofinancement et d'emprunt ainsi que des subventions possibles.

En chiffres

Maintien des taux de fiscalité

- Taxe Foncière Bâtie : **6,00%** ;
- Taxe Foncière Non-Bâtie : **15,43%** ;
- Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et logements vacants : **11,40%** ;
- Cotisation Foncière des Entreprises : **26,70%**.

Vos élus



Président
Jean-Paul COUVY

Le bureau
12 membres



1ère
Vice-Présidente
Urbanisme -
Habitat -
Environnement

Anémone
LANDAIS



2ème
Vice-Président
Tourisme
et
communication

Frédéric
VILHÈS



3ème
Vice-Président
Enfance - Jeunesse

Jérôme
MONRIBOT



4ème
Vice-Président
Développement
économique et
numérique

Michel
BESSIERE



5ème
Vice-Présidente
Action sociale -
Santé

Dominique
FUHRY



6ème
Vice-Président
Finances

Bertrand
VILLEVEYGOUX



7ème
Vice-Président
Voirie - PDIPR

François
NEGRIER



8ème
Vice-Président
Culture

Nicolas
DUSSUTOIR



9ème
Vice-Président
Bâtiments -
Patrimoine
communautaire

Francis
MILLARET

Membres du bureau

Josiane BOYER
Alain PEYROU

Conseil communautaire
33 délégués

9 commissions
de travail

Le CIAS Dronne et Belle

SES ACTIONS

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Dronne et Belle accompagne les habitants du territoire dans de nombreux aspects de la vie quotidienne, en particulier les personnes âgées, en situation de handicap ou en perte d'autonomie.



Ses services comprennent notamment l'aide et l'accompagnement à domicile (aide à la toilette, aux repas, aux courses, à l'entretien du logement ou aux démarches administratives), le portage de repas à domicile, le jardinage et le petit bricolage, ainsi qu'un service d'accompagnement, d'assistance et d'animation permettant de faciliter les déplacements et l'accès aux activités du territoire.

Le CIAS peut également apporter des aides sociales ponctuelles aux personnes rencontrant des difficultés financières et oriente les usagers vers ses différents partenaires.

Contact :

CIAS Dronne et Belle, 139 rue d'Hippocrate
ZAE Pierre Levée 24310 Brantôme en Périgord
Tél. : 05 53 05 77 14
Mail : contact@ciasdronneetbelle.fr

Accueil : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h et permanence à Mareuil-en-Périgord le mardi de 8h30 à 11h30.

Composition du conseil d'administration

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est administré par un conseil d'administration composé de manière paritaire afin d'associer les représentants des collectivités et les acteurs de la société civile impliqués dans le domaine social. Conformément à la réglementation, il est présidé par le Président de la communauté de communes et comprend 18 administrateurs : 9 membres élus par le conseil communautaire et 9 membres nommés parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social sur le territoire. Cette composition garantit une gouvernance équilibrée, associant la légitimité des élus à l'expertise et à la connaissance du terrain des acteurs locaux.

- **Président :** Jean-Paul COUVY
(le Président de la Communauté de Communes est Président de droit du CIAS)
- **9 membres élus communautaires**
Dominique FUHRY, Vice-Présidente, Martine DESJARDINS, Gérard LACOSTE, Francis MILLARET, Élise BOURDAT, Frédéric VILHES, Vice-Président délégué, Josiane BOYER, Nicolas DUSSUTOIR, Jean Jacques FAYE
- **9 membres nommés**
Emilie CRESPIY, Annie DARDAILLER, Séverine GAUDOU, Pascale DALLE-CUISINIER, Fabienne DUMAS, Nicole LABUSSIÈRE, Alain PEYROU, Jean-Bernard FILION, Monique MARTINET

À l'attention des membres sortants :

Nous avons procédé le 21 avril dernier à l'installation du nouveau conseil d'administration. Certains administrateurs ne font plus partie du conseil mais nous souhaitons leur exprimer notre profonde gratitude pour avoir consacré leur temps, leur énergie et leur engagement au service de notre structure et des usagers de nos services. Durant les 6 années passées (2020/2026), leur dévouement, leur sens des responsabilités et leur volonté de contribuer au bien commun ont permis de faire avancer de nombreux projets et d'accompagner le développement de nos services. Nous tenons à saluer leur travail, leur implication et la qualité des échanges qui ont animé ce mandat. Les réalisations accomplies grâce à leur engagement resteront une base solide pour l'équipe qui prend le relais. Nous leur adressons nos plus sincères remerciements.

Gérer Mes Biens Immobiliers

Un outil pour simplifier et dynamiser notre territoire

La Communauté de Communes Dronne et Belle s'engage à vos côtés pour vous aider à mieux gérer votre patrimoine immobilier et participer activement à la revitalisation de notre territoire.

Le GMBI (Gérer Mes Biens Immobiliers) est une plateforme en ligne (directement sur le site des impôts) conçue pour vous faciliter la gestion de vos biens. Grâce à cet outil, vous pouvez déclarer vos biens, suivre votre fiscalité et optimiser vos démarches administratives en quelques clics.



Que vous soyez propriétaire d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement locatif, le GMBI vous offre une gestion claire et efficace, tout en vous aidant à éviter les erreurs ou les oublis qui pourraient vous pénaliser.

Mais au-delà de la simplicité administrative, le GMBI s'inscrit dans une démarche collective : celle de la lutte contre la vacance des logements. En France, des millions de logements restent inoccupés, souvent par méconnaissance des solutions existantes ou par crainte des démarches. Pourtant, chaque logement vacant représente une opportunité manquée pour notre territoire. Moins de logements occupés, c'est moins de dynamisme pour nos villages, moins de commerces de proximité, et une attractivité réduite pour notre territoire.

Pour encourager les propriétaires à agir, la Communauté de Communes propose une prime de 2 500 € pour toute sortie de vacance avérée de logement situé en cœur de bourg sur l'ensemble du territoire de Dronne et Belle (zone UA et UB du PLUi-H). Cette aide financière est une réelle opportunité pour :

- Relancer la location de votre bien, qu'il s'agisse d'une résidence principale ou secondaire.
- Financer des travaux de remise en état, sans oublier que cette prime est cumulable avec MaPrimRénov' mais également des primes de l'ANAH selon votre éligibilité.
- Contribuer à l'animation de nos communes, en participant à l'offre de logements disponibles.

En utilisant le GMBI et en profitant de cette prime, vous agissez non seulement pour votre patrimoine, mais aussi pour l'avenir de Dronne et Belle.

Pour en savoir plus sur le GMBI et les dispositifs d'accompagnement, n'hésitez pas à consulter le site de la Communauté de Communes à l'adresse : dronneetbelle.fr/primes-habitat/ ou à nous contacter directement.

ÉCO DÉFIS AU BUREAU

Un guide des éco-gestes au bureau a été diffusé aux agents de la communauté de communes il y a un peu plus d'un an.



Afin de faire vivre ce guide et de les sensibiliser davantage, des référents « Transition écologique » ont été identifiés dans chaque service de la collectivité et ont animé des éco-défis auprès de leurs collègues, tous les 2 mois, autour de différentes thématiques : gestion des mails, sobriété énergétique, tri des déchets, mobilité, repérage des fuites d'eau,...

Après un an, le bilan est très positif, avec des résultats concrets pour les équipes (en plus de la cohésion d'équipe) et l'ensemble de la collectivité. Quelques exemples :

- près de 24 % de données stockées en moins dans les boîtes mail ;
- de nouveaux agents qui covoiturent ;
- jusqu'à -29 % de consommation énergétique dans certains bâtiments entre novembre et décembre 2025
- une réduction sensible des consommables (papier et cartouche d'encre notamment).

Un grand bravo aux référents pour l'animation auprès de leur équipe et l'ensemble de nos agents pour tous ces petits gestes qui cumulés, permettent de réduire l'impact environnemental de la collectivité !

+ d'infos Rdv sur : dronneetbelle.fr/collectivites-exemplaires/

Économie circulaire

Un outil pour simplifier et dynamiser notre territoire

La communauté de communes s'est dotée d'un plan d'actions « Economie circulaire » en 2025, avec notamment l'intention de s'appuyer sur la ressourcerie du Tri'cycle enchantée pour favoriser le réemploi et créer une dynamique conviviale et locale autour de la réduction des déchets. Dans ce cadre, plusieurs animations organisées par le Tricycle, à destination du grand public, sont financées tout au long de l'année 2026, tels que :



- braderies / brocantes : braderie spéciale 12 avril ; vide-grenier 17 mai, 28/06 : braderies, 13/09 : vide grenier ; 11/10 : braderie
- ateliers mensuels de réparation petit électroménager, café-réparation électroménager, le 29 janvier 2026, le 26 février, le 16 avril, le 30 avril, le 7 mai, le 21 mai, le 4 juin, 18 juin, 2 juillet
- 2 ateliers réparation textile : 4 avril et 25 avril
- 3 demi-journées de Sensibilisation déchetterie de Brantôme et Mareuil (dates à venir)



Ateliers Le Tri-Cycle Enchanté
le 26 février, le 16 et le 30 avril
de 14h à 17h

Venez apprendre et réparer vous même vos appareils électroménagers dans notre atelier avec nos outils et l'accompagnement d'un professionnel

Inscription à l'accueil ou sur contact@tricycleenchantee.fr
cotisation : 10€ par an
au hanaar, 94 Rue Combe Curade à Brantôme

Atelier au Tri-Cycle Enchanté

Le Samedi 25 avril

à destination des **adultes**
de 10h à 12h30 & 13h30 à 17h

Sur inscription : à l'accueil 05 53 03 73 04 ou par mail à communication@tricycleenchantee.fr



Rejoignez nous à l'occasion de l'ouverture de l'atelier, un moment choisi pour apprendre en s'impliquant que ce soit pour participer à l'activité de la ressourcerie en donnant un coup de main pour réparer des vêtements de l'association ou pour réparer vos propres textiles, tout en tissant des liens humains.

L'atelier de réparation textile à destination des adhérents se veut avant tout un lieu de partage des savoirs et de transmission autour de la réparation textile.

Ouvert à tous niveaux, expert.es ou débutant.es, adhésion obligatoire, accès libre et gratuit
Venez avec votre pique-nique !

au hangar, 94 Rue Combe Curade à Brantôme



Mobilités

Un cadre et des premières actions pour développer les mobilités en Dronne et Belle

Le **Contrat Opérationnel de Mobilité (COM)** du **Périgord Vert** avec la Région a été approuvé en décembre 2025. D'une durée de 6 ans, il fixe un cadre et des moyens pour le développement des mobilités du quotidien en Périgord Vert, en particulier du vélo et du covoiturage.



Parallèlement, avec les communautés de communes du Périgord Nontronnais, Périgord Limousin et Périgord Ilse Loue Auvezère, la communauté de communes Dronne et Belle a été lauréate de l'appel à projet AVELO 3 de l'ADEME en 2025, qui nous permet cette année 2026 de déployer plusieurs actions autour du vélo.

Dans ce contexte, le **schéma directeur cyclable du Périgord Vert**, réalisé par le Pays Périgord Vert et le SCOT du Périgord Vert, a ainsi été approuvé en janvier 2026 par les 6 communautés de communes du Périgord Vert. Ce document, constitué de deux livrets (Etats des lieux, Enjeux et perspectives + Fiches conseil), donne de grandes orientations pour développer la pratique du vélo sur nos territoires, compte tenu de ses caractéristiques. Il faut maintenant les décliner de manière opérationnelle sur le territoire de Dronne et Belle. Vous serez prochainement invités à donner votre avis sur ce sujet, notamment à l'occasion de la semaine de la mobilité en septembre prochain !



Ainsi, des salariés en insertion de l'association ALAIJE ont bénéficié gratuitement d'un cycle de « remise en selle » animé par l'association Des Jantes et des Gens en janvier et février 2026. Et les élèves de l'école de Sencenac ont participé à un atelier d'auto-réparation vélo, animé par l'association « Soyez Fou Vivez » en avril 2026.

D'autres ateliers d'auto-réparation vélo, mais également des animations autour du vélo seront proposés dans les prochains mois au grand public, notamment lors de la semaine de la mobilité en septembre prochain. Nous vous attendons nombreux !

Enfin, la communauté de communes a été lauréate en 2025 d'une enveloppe Fonds Vert dédié aux actions du PCAET, qui a permis de financer à 80% l'achat de 60 arceaux vélo, qui sont en passe d'être installés par les communes à différents points stratégiques du territoire de Dronne et Belle.



Adaptation au changement climatique et prévention des risques

Balade racontée « Un coin de Périgord en 2050 »

Après Mareuil en septembre 2025, c'était au tour de Sainte-Croix de Mareuil (le 23 mai 2026) et Villars (le 6 juin 2026), d'accueillir des nouvelles balades d'un kilomètre environ. Entre utopie et dystopie, vous avez imaginé ce à quoi ressemblera le « pays » dans 25 ans.



Cette projection a été racontée, avec humour et malice, par Jean-François Vignaud, de l'Institut d'Études Occitanes du Limousin, sur la base de travaux scientifiques sur l'adaptation au changement climatique du Parc Naturel Limousin. Au retour de ces explorations dans le futur, vous avez pu prolonger les discussions autour d'un verre, notamment la gestion d'une zone humide (à Mareuil) ou la fauche tardive (à Sainte-Croix de Mareuil).

Quel avenir pour l'eau en Périgord-Limousin ?

Question pleine d'incertitude mais essentielle pour anticiper la raréfaction de la ressource. Le 26 mai dernier à Piégut-Pluviers, le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin, en partenariat avec notamment la communauté de communes Dronne et Belle, a proposé une conférence « Réflexions sur les étangs dans le contexte du changement climatique : des connaissances actuelles aux possibles bénéfices ou impacts à l'horizon 2050 », animée par Gilles Guibaud, enseignant-chercheur de l'Université de Limoges, membre d'Acclimaterra et du conseil scientifique du Parc. Une animation a permis en suivant de découvrir le fonctionnement des milieux aquatiques et humides grâce à une maquette interactive.



SEMAINE DE LA MOBILITÉ 2026

Du 15 au 21 septembre 2026

Vous avez été nombreux l'année dernière à participer aux événements organisés dans le cadre de la semaine de la mobilité. Une nouvelle édition est en préparation, alors notez les dates dans vos agendas, car nous vous attendons encore plus nombreux !



RAPPEL

Prévention du risque incendie de forêt

Le département de la Dordogne étant très boisé, la majeure partie du territoire est classée en zone sensible au risque incendie de forêt. Dans cette zone, s'appliquent les **obligations légales de débroussaillage (OLD)** et **certaines usages du feu sont réglementés**. Ces mesures de prévention limitent la propagation du feu et facilitent l'intervention des secours, ce qui protège les personnes, les biens et les espaces naturels. En cas de non-respect de ces obligations (à retrouver sur le site www.dordogne.gouv.fr), le propriétaire s'expose à des sanctions administratives et financières.

Le débroussaillage

Plus qu'une nécessité, une obligation !

Je débrousaille mon terrain pour protéger la forêt et mon habitation



JOURNÉE DE LA RÉSILIENCE

Le 23 octobre 2026

Toutes les communes du territoire sont dotées d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Afin de coordonner les actions en situation de crise qui dépasserait les limites d'une commune (exemple d'un incendie, d'une inondation, d'une tempête...), la communauté de communes a approuvé en juillet 2025 son Plan InterCommunal de Sauvegarde (PICS).

Un exercice de simulation de crise à l'échelle intercommunale sera réalisé le 13 octobre prochain matin, à l'occasion de la journée de la résilience. Il permettra de vérifier la bonne communication et coordination des actions entre différents acteurs sur le terrain.

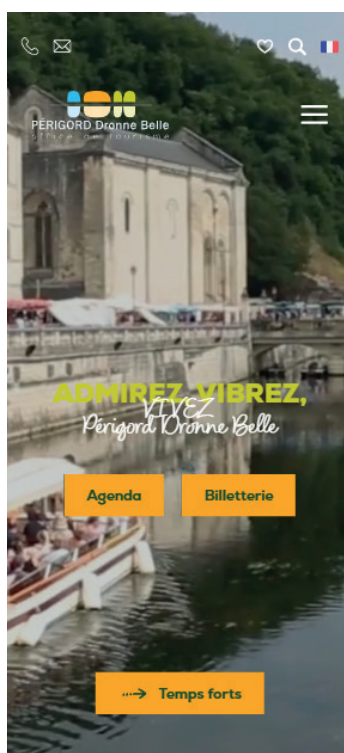
Un nouveau site internet et un nouveau Guide de Bienvenue pour l'Office de Tourisme

Pour les visiteurs mais aussi pour les habitants qui veulent découvrir le patrimoine et les activités à côté de chez soi... Entièrement repensé mais avec la même adresse www.perigord-dronne-belle.fr, le nouveau site internet de l'Office de Tourisme propose une expérience plus moderne, fluide et intuitive, pour accompagner au mieux les visiteurs dans la préparation de leur séjour, mais aussi les professionnels du tourisme.

Il propose également une navigation optimisée sur tous les supports (ordinateur, tablette, mobile), avec de nouvelles fonctionnalités à découvrir :

- Un espace dédié aux professionnels du tourisme
- Un espace spécifique pour les groupes
- Une billetterie en ligne pour faciliter les réservations. En quelques clics seulement, les visiteurs ont désormais la possibilité d'acheter les billets pour la visite non commentée des grottes de l'abbaye de Brantôme.
- Un formulaire pour les associations permettant de transmettre les animations du territoire.

De nouveaux contenus viendront enrichir progressivement cette plateforme.



L'Office de Tourisme s'est aussi doté d'un tout nouveau Guide de Bienvenue, qui met en lumière les incontournables de notre territoire Dronne et Belle : les sites de visites, les activités, les randonnées pédestres et à bicyclette, l'artisanat, les producteurs, une rubrique sur l'occitan... Des idées de sortie, à faire en famille / avec son chien... Un support idéal pour orienter et inspirer les visiteurs tout au long de la saison.

Vous pouvez vous en procurer pendant les heures d'ouverture de l'Office de Tourisme, à Brantôme, Bourdeilles ou Mareuil, ou en téléchargement sur notre site : www.perigord-dronne-belle.fr/brochures/



Travaux des grottes de l'Abbaye de Brantôme

Une première phase de sécurisation a été achevée mi-mars 2026 : la sécurisation de la falaise, au-dessus de la grotte du Jugement dernier. Les derniers arbres ont été coupés et un filet plaqué définitif a été rajouté en bord de falaise. La Grotte du Jugement dernier est donc rouverte au public toute cette saison, jusqu'à fin octobre.

A partir de début novembre, un nouveau chantier va commencer : la sécurisation des grottes, pour éviter un effondrement des plafonds. 8 piliers seront donc construits pour soutenir la voûte : 5 piliers dans la grotte du Jugement dernier et 3 piliers dans la grotte du vestiaire, située juste à sa gauche. Ces travaux devraient durer 5 mois, le site devrait donc rouvrir à la visite début avril 2027.

Pour aider au financement de ces travaux coûteux, une collecte a été lancée sous l'égide de la Fondation du Patrimoine. On peut faire un don en direct sur le site de la Fondation (c'est extrêmement simple et rapide) : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/grottes-de-lancienne-abbaye-a-brantome-en-perigord/104050> ou bien envoyer un chèque à l'Office de Tourisme au nom de la Fondation ; le don est défiscalisé à hauteur de 66%, un reçu est automatiquement envoyé.

NOUVEAUTÉ : STATION TRAIL

Les amateurs de course de pied vont se régaler ! Depuis le 7 juin, une station trail est accessible offrant 6 parcours autour de Brantôme et Mareuil. On pourra profiter de 4 circuits au départ de Brantôme avec une boucle de 9km, 16km, 24km et 64 km et 2 au départ de Mareuil en Périgord avec des boucles de 11km et 25 km. Ce projet, porté par la Communauté de communes, a été réalisé en partenariat avec le service sports du département.



CHÂTEAUX EN FÊTE 2026

La 6^{ème} édition s'est achevée le 3 mai dernier avec succès ! Les sites étaient ouverts une semaine supplémentaire puisque la fête des châteaux a duré 3 semaines, du 11 avril au 3 mai. 109 demeures ont participé à cette édition dont 47 en Périgord Vert. Et 11 sur notre territoire Dronne et Belle !

Les animations ont été aussi nombreuses que variées, pour tous les publics : visites, animations médiévales, repas, pièce de théâtre, atelier bien-être, exposition de peinture, conférence, concert, initiation à la généalogie, rencontre littéraire, activité de cerf-volant, initiation au tissage, atelier d'herboristerie, rassemblement cyclomoteurs, escape-game, ballet, marché d'artisanat d'art, fête des plantes, spectacle de guignols, circuit en vélo, spectacle équestre...



Spectacle de danse au château de Beaurecueil à Saint-Sulpice-de-Mareuil

CHEMINS COMMUNAUX



Un groupe de travail va être créé pour recenser tous les chemins communaux et vérifier l'entretien de ceux-ci.

Il est ouvert à tous, vous pouvez en faire partie en vous inscrivant sur ce mail :

contact@perigord-dronne-belle.fr

Enfance -Jeunesse

Renouvellement de la Convention Territoriale Globale

La Convention Territoriale Globale est le contrat d'engagements politiques entre les collectivités locales et les Caisses d'Allocations Familiales (CAF), pour maintenir et développer les services aux familles. C'est l'heure du bilan des 5 années d'actions en lien avec les axes de travail établis en 2022.

Pour redéfinir de nouveaux axes, cette année, est une année de consultation des familles, par le biais de différents outils : questionnaires, diagnostic jeunesse, stands sur le marché de Mareuil, animation au stade de foot de Mareuil, animation sur l'événement Dragon Belle... autant de moments d'échanges qui vont permettre de faire ressortir les besoins des familles pour les 5 années à venir.



« Je me présente, Jérôme Monribot, 46 ans, élu de la commune de Biras, où j'exerce mon deuxième mandat en qualité de premier adjoint. Fort de cet engagement local, j'ai souhaité m'inscrire davantage au service de notre intercommunalité en rejoignant le pôle Enfance et Jeunesse, avec l'ambition d'y exercer les fonctions de vice-président. Cette démarche s'inscrit dans une conviction profonde : faire de notre communauté de communes une collectivité pleinement utile aux familles, lisible dans son action publique et garante d'une équité réelle entre tous nos territoires. L'enfance et la jeunesse ne sauraient être considérées comme une compétence ordinaire. Elles engagent notre responsabilité collective et traduisent le sens que nous donnons à notre action publique. Les décisions que nous prenons aujourd'hui ne produisent pas toujours d'effets immédiats. Mais elles dessinent, avec constance et exigence, l'avenir de notre territoire. Elles trouveront leur pleine mesure dans les années à venir, dans les parcours, les réussites et les équilibres de vie des enfants et des jeunes que nous accompagnons. »



Jérôme MONRIBOT
Vice-Président en charge de l'Enfance-Jeunesse

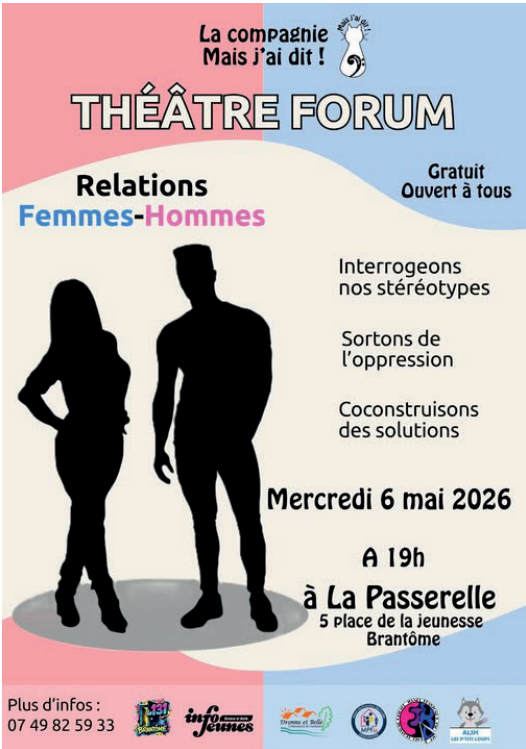
La troupe de théâtre forum de la collectivité : Compagnie « Mais j'ai dit ! »

Des agents de la collectivité ont été formés sur plusieurs années sur la pratique du théâtre forum : création de saynètes soulevant des problématiques du quotidien, jeu de ces saynètes devant un public. À la fin de la scène — dont la conclusion est en général catastrophique —, le meneur de jeu appelé joker assiste le public dans un échange au cours duquel celui-ci construit collectivement sa représentation de ce qu'il a vu. Le joker incite alors le public à envisager des alternatives à la scène et convie les membres du public à remplacer un acteur pour expérimenter quelque chose qui infléchirait le cours des événements.

Depuis le début de cette dynamique, de nombreux agents ont été mobilisés, que ce soit dans les ALSH de Mareuil et Brantôme, les deux structures jeunesse, l'Info Jeunes et le 131, lieu d'expérimentation pour les jeunes.

Les apports/bénéfices/impacts pour les professionnels d'utiliser cet outil :

- Aborder de manière plus sereine des thématiques difficiles ;
- Permettre d'avoir plus d'impact auprès des publics ;
- Permettre d'avoir du lien inter-structure et génère l'envie de travailler ensemble sur ce même projet fédérateur ;
- Permettre de prendre du recul sur sa pratique professionnelle au quotidien ;
- Permettre de passer des messages, de « semer des petites graines » ;
- C'est un outil qui chamboule beaucoup les émotions, il nécessite du temps pour digérer cette charge émotionnelle ;
- S'appuyer sur les retours des agents de terrain qui sont au contact des publics, pour aborder des thématiques concrètes et réalistes.



L'expérience du théâtre forum est perçue comme un outil puissant pour la prise de recul, l'empathie, la sensibilisation et la stimulation de l'action, tant pour les professionnels que pour le public. La première représentation de la troupe a eu lieu le mercredi 6 mai au pôle enfance La Passerelle sur le thème « relations femmes-hommes ». Ils réitéreront des représentations en fonction de thématiques repérées dans les structures enfance et jeunesse.

La médiation animale au service des acteurs éducatifs du territoire

Depuis décembre 2024, la collectivité a créé le poste de médiatrice éducative pour soutenir au quotidien les équipes. Cette année, Charlène va se former avec sa chienne à la médiation animale pour favoriser l'apaisement des enfants et assurer un climat serein durant les activités.

En plus d'agir dans les structures de la collectivité, elle proposera des interventions dans 2 écoles du territoire. Une expérimentation qui pourra être conduite dans d'autres écoles une fois l'action évaluée.



En photo

Le futur Pôle Enfance Jeunesse Famille et Culture de Mareuil en Périgord poursuit sa construction. Il fait l'objet d'un suivi au quotidien des équipes communautaires qui sont impatientes d'investir cette nouvelle structure au service des habitants.



Culture, territoire de rencontres et de partage

En 2025 – 2026, le service culturel de la Communauté de communes Dronne et Belle a poursuivi ses actions en direction de tous les habitants du territoire.

Une démarche d'accès à la culture pour tous, qui est portée dans le cadre de ses contrats territoriaux d'éducation artistique et culturelle et de lecture publique, mais aussi son réseau de médiathèques, sa Micro-Folie (musée numérique) et le soutien à la vie associative.

En 2025, les quatre médiathèques du réseau Dronne et Belle ont vu 19 501 personnes franchir leurs seuils et elles ont réalisé 47 465 prêts de documents. Le réseau propose toute l'année des actions culturelles dans et hors les murs.

Des parcours d'éducation artistique et culturelle ont été proposés aux partenaires du territoire (écoles, ALSH, Accueil jeunes, Foyer de vie pour adultes polyhandicapés, EHPAD, crèche, RPE) : Marionnettes, environnement et conte, danse et chant, musique, Micro-Folie.

La Micro-Folie Dronne et Belle installée dans l'église Notre-Dame à Brantôme a accueilli plus de 3 000 personnes pour des visites ludiques et gratuites autour de l'Histoire de l'Art.

En 2025, 14 projets culturels d'associations du territoire ont été soutenus par la collectivité car le tissu associatif est essentiel pour le lien social et la dynamique de notre communauté de communes. Les contrats territoriaux seront renouvelés en 2026.



« La culture, un vecteur d'ouverture et de découverte !

Depuis sa création, la Communauté de communes Dronne et Belle porte une politique culturelle volontariste, par la mise en place d'outils et d'actions sur le territoire : réseau de lecture publique, adhésion au Conservatoire à rayonnement départemental, parcours d'éducation artistique et culturelle, résidences d'artistes, aide aux associations.

Je souhaite pouvoir contribuer à cette politique publique dans un esprit d'ouverture et de collaborations, pour permettre aux habitants, au monde associatif, aux artistes du territoire de se rencontrer, de se découvrir, de partager leurs diversités. »



Nicolas DUSSUTOUR
Vice-Président en charge de la Culture

À LA RENCONTRE DE HUBERT DU RUBAN VERT

Depuis le printemps dernier, le Ruban Vert sillonne le territoire avec Hubert, son centre social itinérant. Véritable lieu de vie sur roues, ce camion aménagé va à la rencontre des habitants de la Communauté de communes Dronne-et-Belle, notamment dans les communes les plus éloignées des services.

Équipé d'un espace convivial, d'un auvent, d'un coin cuisine, d'un accès numérique et de nombreux jeux et outils d'animation, Hubert propose tout au long de l'année des activités variées : ateliers créatifs, jeux de société, accompagnement administratif et numérique, temps de partage autour de la cuisine, animations jeunesse ou encore ateliers parentalité.

Plus qu'un simple véhicule, Hubert est un espace de rencontres et d'échanges ouvert à tous les âges. Son objectif : renforcer le lien social, favoriser l'entraide et permettre à chacun de trouver écoute, conseils et moments de convivialité, au plus près de chez soi. Après plusieurs mois d'expérimentation réussie, ses permanences se poursuivent désormais régulièrement dans plusieurs communes du territoire.



Informations, actualités, contacts

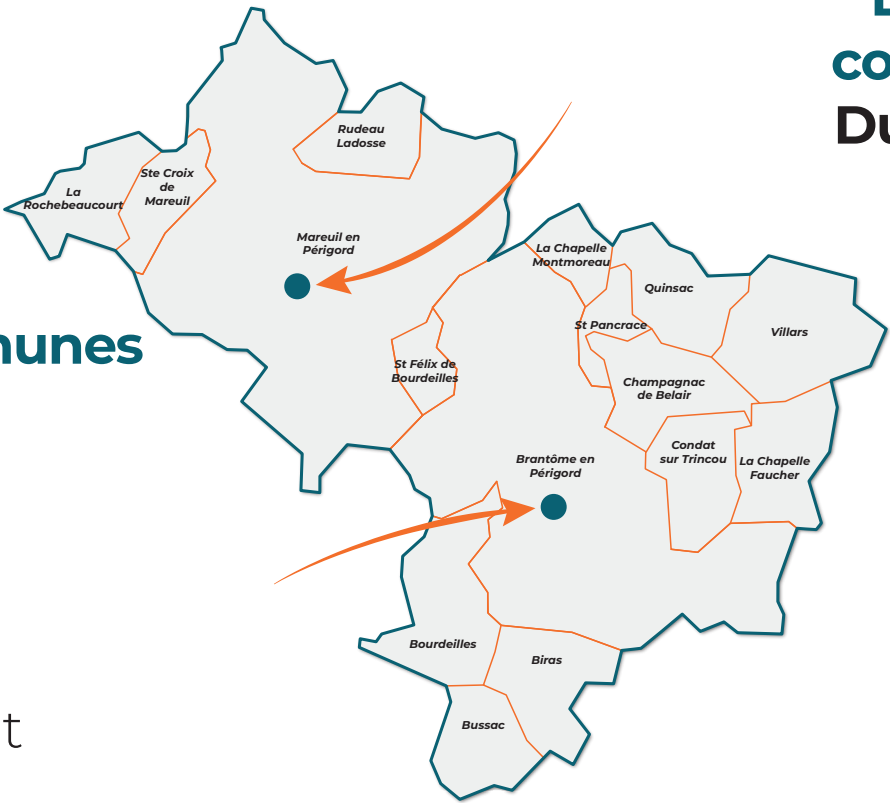
dronneetbelle.fr

Contactez les services

Le CIAS
Du lundi au vendredi
8h30-17h
05 53 05 77 14

La communauté de communes à Brantôme
Du lundi au vendredi
8h30-17h
05 53 03 83 55

Direction générale
Urbanisme - Assainissement
Culture - Comptabilité



La communauté de communes à Mareuil
Du lundi au vendredi
8h30-17h
05 53 60 31 96
Technique
Enfance Jeunesse